

Association des anciens du Lycée de Saumur

Association loi de 1901 selon ses statuts adoptés
par l'assemblée générale constitutive le 2 mai 2009
et l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2014.

Règlement intérieur

Son but est de mentionner par écrit les règles de vie de l'association pour les précisions qui ne l'auraient pas été dans les STATUTS.

Complément à l'article 3 des statuts :

Lors du CA du 19 septembre 2016 il est décidé d'ajouter à l'objet social :
« Organisation de rencontres intergénérationnelles avec les classes de terminale, destinées à informer sur les formations, les débouchés et toutes les possibilités post-bac ».
Lors du CA du 14 novembre 2016 il est décidé d'ajouter à l'objet social :
« Conservation et enrichissement du patrimoine culturel et immatériel de l'association des Anciens élèves du lycée Duplessis-Mornay, notamment sa photothèque.
Aider les élèves dans leur recherche de stages par notre réseau d'anciens élèves ».

Complément à l'article 6 des statuts :

Suite à la fusion avec l'Amicale des Anciens du Lycée il est devenu indispensable de structurer les classes d'âge des adhérents en plusieurs sections.

- **Section Vétérans** + de 65 ans
- **Section Seniors** + de 50 ans
- **Section Juniors** + de 35 ans
- **Section Cadets** jusqu'à 35 ans

Les responsables de sections seront élus par leurs pairs à l'Assemblée Générale et seront membres de droit au conseil d'administration. Il serait souhaitable qu'ils présentent à l'Assemblée Générale un petit rapport de leur activité de l'année écoulée.
Ils seront chargés des relations avec les anciens élèves de leur classe d'âge et notamment de la collecte des adresses et courriels des futurs adhérents.

Complément à l'article 7 des statuts :

Le montant de la cotisation a été fixé à 12 € selon décision du conseil d'administration en date du 14 novembre 2016.

Complément à l'article 10 des statuts :

Renouvellement du Conseil d'Administration

Ass générale 2014	Ass générale 2015	Ass générale 2016	Ass générale 2017
André MONROCHE	Gérard CORNET	J.M. GUILLEMET	Maryse CHATAIGNIER
Liliane MOLESINI	Jacques FEYSSAC	Pierre PARCOT	Liliane MOLESINI
Nouvelle élue	Nouveaux élus	Mireille BATAIS	André MONROCHE
Maryse CHATAIGNIER	Pierre DELINEAU coopté	Jacqueline VIRFOLLET	
		Jean-Paul PERIN	
		Patrice PATTÉE	

Membres du Bureau
Élus par le CA du 14 novembre 2016
après l'Assemblée Générale du 10 septembre 2016

Membres date et lieu de naissance	Tél. Courriel	Fonction au Bureau	Profession Adresse postale
André MONROCHE	monroche@sport-medical.org	<u>Président</u>	Médecin 13 rue des Paiens 49400 SAUMUR
Gérard CORNET	02 41 52 55 27 gerard.cornet@sfr.fr	<u>Vice-Président</u>	Retraité Le Port 49680 VIVY
Jean-Michel GUILLEMET	06 76 81 57 12 jm.guillemet@orange.fr	<u>Secrétaire Général</u>	Retraité 28 allée des Noirettes 49400 SAUMUR
Mireille BATAIS	06 12 52 38 45 mireillebatais@gmail.com	<u>Secrétaire adjointe</u>	Retraitee 31 route de Saumur 49350 ST CLEMENT
Guillaume THEVENET	06 65 27 25 23 nobles-fouees@orange.fr	<u>Trésorier</u>	23 rue Fouquet 49400 St HILAIRE ST FLORENT

Il a été précisé que les membres du bureau cessent leur fonction dès lors qu'ils ne sont plus membres du Conseil d'administration.

Comptabilité

Il est tenu en permanence, à jour, une comptabilité recettes et dépenses. Le contrôle est exercé semestriellement par le Conseil d'Administration auquel est présenté le registre-journal, avec pièces justificatives à l'appui. La trésorerie implique la tenue d'un compte courant postal ou d'un compte bancaire.

Complément à l'article 11 des statuts :

Remboursement de frais

Les remboursements de frais sont possibles après accord du Président et doivent faire l'objet de vérifications.

Les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration ou des membres actifs spécialement missionnés, ne seront pas remboursés mais pourront faire l'objet d'une attestation de défiscalisation et comptabilisés en recette et en dépense.

Le présent document a été validé par le Conseil d'administration.

Fait à Saumur le 14 novembre 2016

Le Secrétaire général

Le Président